

DORMANS INFO

Magazine

N°26 – MARS 2025

UN NOUVEL ÉQUIPEMENT POUR LA COMMUNE



www.dormans.fr

Page

- 3 Le mot du Maire
Déclaration Préalable
- 4 Permis de Construire
Finances locales
- 5 Services CCPC
- 6-7 Station d'épuration
- 8 Marché de Noël
Une visite particulière à l'EHPAD
- 9 Les arbres du parc
Un nouvel équipement pour l'école
- 10-13 Histoire locale
- 14-18 Brèves associatives
- 19 Hommage
- 20 Agenda



L'ÉPI VERT DE DORMANS : UNE ÉPICERIE PARTICIPATIVE AUTOGÉRÉE

Envie de faire vos courses autrement ?

Accédez à des produits bio, locaux et de qualité tout en prenant part à une initiative conviviale et participative. Adhérez à l'association L'Épi Vert de Dormans, une épicerie participative autogérée où chaque membre contribue à son fonctionnement.

Intéressé ? Contactez-nous à epivertdedormans@gmail.com pour en savoir plus et participer à l'aventure.

STOP AUX INCIVILITÉS !

Certains dormanistes semblent l'ignorer encore : il existe sur notre territoire des déchetteries dont les plus proches sont celles de Trélou sur Marne ou encore de Mareuil le Port. Ils préfèrent les dépôts sauvages en plein centre de notre commune ainsi qu'en témoignent cette photo.

Soyons respectueux de notre commune en faisant l'effort d'aller jusqu'à ces lieux spécifiquement aménagés pour recevoir toutes sortes de déchets.



LE MOT DU MAIRE

Chères et chers dormanistes,

Que 2025 soit placé sous l'égide de l'espoir et de la résilience. Malgré un contexte tendu et une tension sociale en France, l'équipe municipale vous souhaite qu'elle soit placée sous le signe de la solidarité, du progrès et de l'engagement collectif.

Le réchauffement climatique continue de nous interpeller. Le cyclone qui a dévasté Mayotte en décembre dernier a causé d'importants dégâts matériels, mais surtout humains. Nous soulignons une forte mobilisation de solidarité qui s'est organisée, tant au niveau national qu'international pour venir en aide aux sinistrés, c'est ainsi que le Conseil municipal a voté une subvention de 1000 € pour soutenir les Mahorais.

La France, comme beaucoup d'autres pays, traverse une période marquée par des défis économiques, sociaux et environnementaux : 70 % des français pensent que l'instabilité politique actuelle va durer encore longtemps et que le système est bloqué. Rien de réjouissant.

La question de la taxe foncière reste centrale pour nos finances locales. Si elle constitue une ressource essentielle pour financer nos services publics, nous sommes conscients de son impact sur les ménages. C'est pourquoi nous veillerons à une gestion équilibrée afin de préserver le pouvoir d'achat tout en assurant le développement de notre commune.

Je tiens à saluer le dynamisme et l'engagement des associations dormanistes. Elles incarnent les valeurs de solidarité et de convivialité qui font la richesse de notre ville. Elles jouent un rôle fondamental dans le renforcement du lien social. En 2025, nous continuerons à les soutenir et à valoriser leurs initiatives.

J'invite toute la population à se mobiliser dans tous les domaines pour rendre notre commune belle et accueillante.

Michel COURTEAUX
Maire de DORMANS



URBANISME : RAPPEL DES DÉMARCHES

Vous devez déposer en mairie, une **Déclaration Préalable de travaux (DP) avant de commencer certains types de travaux** qui ne nécessitent pas de **permis de construire** mais qui impactent l'aspect extérieur ou la destination d'un bâtiment. Le délai d'instruction est de **1 mois** ou 2 mois si le projet se situe dans le périmètre des Architectes des Bâtiments de France (ABF) et les travaux doivent commencer dans un délai de **3 ans** après l'obtention de l'autorisation. Voici les principales situations où une DP est obligatoire :

1. Travaux créant une petite surface

- Construction d'une extension, d'un garage ou d'un abri de jardin entre **5 m² et 20 m²** (ou jusqu'à **40 m²** à condition que la surface totale de la construction (bâtiment existant + extension) **ne dépasse pas 150 m² après travaux**)
- Création d'une véranda ou d'une pergola dans ces mêmes limites

2. Modification de l'aspect extérieur

- Changement de façade (porte, fenêtre, couleur, revêtement...)
- Pose d'une clôture, d'un mur ou d'un portail
- Installation d'une toiture photovoltaïque ou d'une fenêtre de toit

3. Changement de destination du bâtiment

- Transformer un local commercial en habitation, un hangar en bureau, etc, **sans travaux affectant la structure porteuse ou la façade**

4. Aménagements extérieurs

- Division d'un terrain pour créer une ou plusieurs parcelles à bâtir
- Installation d'une piscine de **10 m² à 100 m²** non couverte ou couverte de moins de 1,80 m de hauteur

Vous devez déposer en mairie, un **Permis de Construire (PC) avant le début des travaux**.
Le délai d'instruction est de **2 mois** pour une maison individuelle et de **3 mois** pour les autres projets.
La validité du permis est de **3 ans** (prolongation possible de 2 ans).



Quand déposer un permis de construire ?

1. Construction neuve

- Toute **construction indépendante** (maison, garage, bâtiment agricole, etc) **de plus de 20 m²**
- Toute construction **quelle que soit sa surface** si elle n'est pas en zone urbaine avec un PLU

2. Extension d'un bâtiment existant

- Extension de **plus de 40 m²** en zone urbaine avec PLU
- Extension entre **20 et 40 m²** si la surface totale après travaux dépasse **150 m²**, nécessitant aussi le recours à un architecte

3. Changement de destination avec modification de structure

- Transformer un local commercial en habitation, un entrepôt en bureaux, etc, **si cela implique des travaux sur la structure porteuse ou la façade**

4. Travaux modifiant la structure ou l'apparence du bâtiment

- Modification de la façade avec ajout/suppression d'ouvertures si le bâtiment est **classé ou en secteur protégé** (secteur ABF)
- Surélévation ou modification de la toiture affectant la structure

5. Établissements recevant du public (ERP)

- Construction ou modification importante d'un local accueillant du public (commerces, restaurants, écoles...)

FINANCES LOCALES



Les mesures de restriction budgétaires votées récemment par le Parlement vont avoir pour conséquence de faire chuter la participation de nos financeurs institutionnels qui nous permettent d'investir.

Pour notre commune, en plus d'une gestion rigoureuse, cela signifie redoubler d'efforts pour garantir les services publics tout en préservant notre capacité d'investissement. Les finances des collectivités, mises régulièrement à rude épreuve ces dernières années, appellent à une réflexion collective sur les moyens de maintenir la qualité de vie dans nos territoires, d'autant que notre modèle économique ne nous permet pas d'accroître le nombre de salariés.

Les projets 2025

Le financement pour la rénovation des courts de tennis a été accordé. Ces travaux seront donc réalisés cette année.

Un maître d'oeuvre doit nous soumettre des propositions d'aménagements concernant la réalisation d'un lotissement situé entre le cimetière civil et le cimetière militaire au lieudit « Les Bas Loriots ».

Nous engagerons tous les travaux nécessaires au château afin de répondre à l'injonction de la Sous-Préfecture de mettre aux normes électriques ce dernier et de déplacer le chapiteau.

Concernant le bâtiment jouxtant le Moulin d'en Haut, menacé d'éboulement, nous devons choisir entre démolition ou reconstruction à l'identique.

La rénovation de l'école élémentaire est toujours un sujet d'actualité. Deux pistes, avec chacune des avantages et des inconvénients, émergent des scénarios envisagés : la réhabilitation ou la reconstruction d'une école sur le même site. Pour pouvoir nous prononcer, nous sommes dans l'attente d'une estimation des aides de nos partenaires financiers dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD).

LA CCPC FINANCE VOS COVOITURAGES QUOTIDIENS



Depuis le 1^{er} janvier 2025, la CCPC soutient financièrement le covoiturage sur son territoire, et encourage les automobilistes à partager leurs trajets quotidiens « domicile-travail ». La hausse des prix de l'énergie pèse de plus en plus sur les budgets des ménages ; ce soutien est essentiel dans notre territoire où l'usage de la voiture est prédominant pour se rendre au travail.

Les plus :

- le conducteur reçoit une compensation entre 2 € à 3 € par trajet et par passager, selon la distance parcourue
- le trajet des passagers est GRATUIT, grâce au soutien de la CCPC

Comment cela fonctionne-t-il ?

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application BlaBlaCar Daily et y indiquent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.

2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont proposés automatiquement, avec le minimum de détour pour le conducteur.

1400 personnes sont déjà inscrites sur l'application. Et vous ?

Téléchargez l'app
BlaBlaCar Daily



AVEC L'OPAH, LA CCPC VOUS AIDE À AMÉLIORER VOTRE HABITAT

Outre les possibilités déjà existantes (rénovation énergétique, menuiserie), vous pouvez désormais adapter votre logement à la perte d'autonomie et de mobilité. Qu'elle soit liée à l'âge ou à une situation de handicap, celle-ci peut nécessiter d'agencer votre habitat pour rester chez vous en toute sécurité plus longtemps.

Exemple de travaux : remplacement de la baignoire par une douche de plain-pied, installation d'un siège monte-escaliers, motorisation de volets, aménagement des accès et des cheminements, etc...

Pour qui ?

Les aides sont destinées aux propriétaires qui occupent leur logement et aux locataires du parc privé. Elles sont attribuées selon des critères de travaux et de revenus.

Où se renseigner ?

Auprès du COMAL SOLIHA 51, missionné par la Communauté de Communes pour vous accompagner. Par téléphone : 03 26 64 13 93 ou 0800 77 29 30 (appel gratuit) ou par mail : opahccpc@solihha.fr

Lors des permanences (rencontre individuelle - se munir de la feuille d'impôt) :

- le 1^{er} jeudi du mois de 14h à 16h à Dormans, au sein de France Services, 3 rue du Maréchal Foch (les 6 mars, 3 avril, 5 mai, 5 juin et 3 juillet 2025).
- le 3^{ème} jeudi du mois de 14h à 16h
 - à Montmort-Lucy, au pôle de proximité, 68 rue de la Libération (les 17 avril et 19 juin 2025)
 - à Vauciennes au pôle de proximité, 26 avenue de Paris - La Chaussée de Damery (les 20 mars, 15 mai et 17 juillet 2025)

Ne manquez pas cette opportunité pour améliorer votre logement. Retrouvez toutes les informations relatives à l'Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le site www.ccpc51.fr

LA CCPC A FINANCÉ À 50% LA NOUVELLE STATION D'ÉPURATION

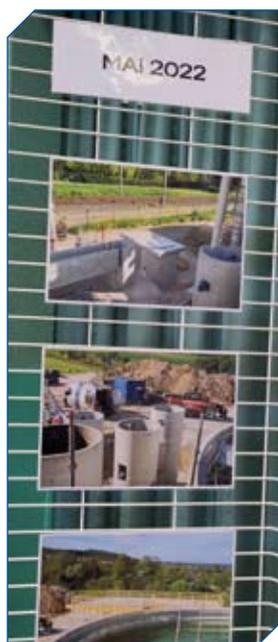
Le 28 novembre 2024 était inaugurée la nouvelle station d'épuration de Dormans.

Cet équipement indispensable a remplacé la station précédente qui datait de 1983 et ne remplissait plus ses fonctions de protection de l'environnement. De plus, elle était sous-dimensionnée hydrauliquement, lors des temps de pluie.

Le coût d'un tel équipement est important : il représente en tout près de 3 millions d'euros dont 50 % de subvention de l'Agence de l'Eau, de l'Etat et du Département, l'autre moitié étant prise en charge par la Communauté de Communes des Paysages de la Champagne.



De gauche à droite : Maryline Vuible, Christian Bruyen, Régis Coutant, Emmanuel Auber, Maxime Michelet, Michel Courteaux, Frédry Lecacheur, Jonathan Rodrigues



Les travaux ont débuté en novembre 2021 jusqu'à sa mise en service, en 2023.

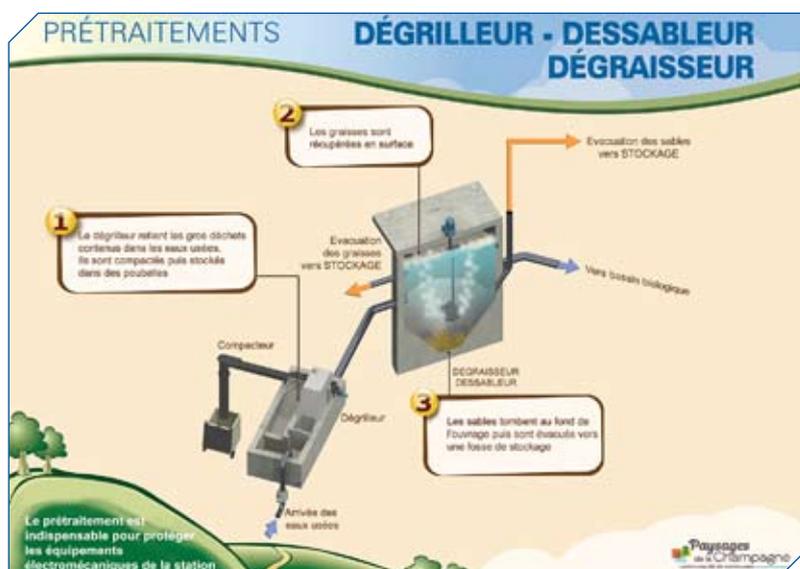
Cette station est de type « boues activées en aération prolongée ». Elle est prévue pour l'équivalent de 5 200 habitants.

Dorénavant, la commune de Dormans dispose d'un équipement conçu pour améliorer la gestion des eaux usées et répondre aux enjeux environnementaux.



Les étapes sont les suivantes :

1. Prétraitements : une première grille arrête les objets les plus gros puis les sables et graisses sont captés par un dessableur-dégraisseur.

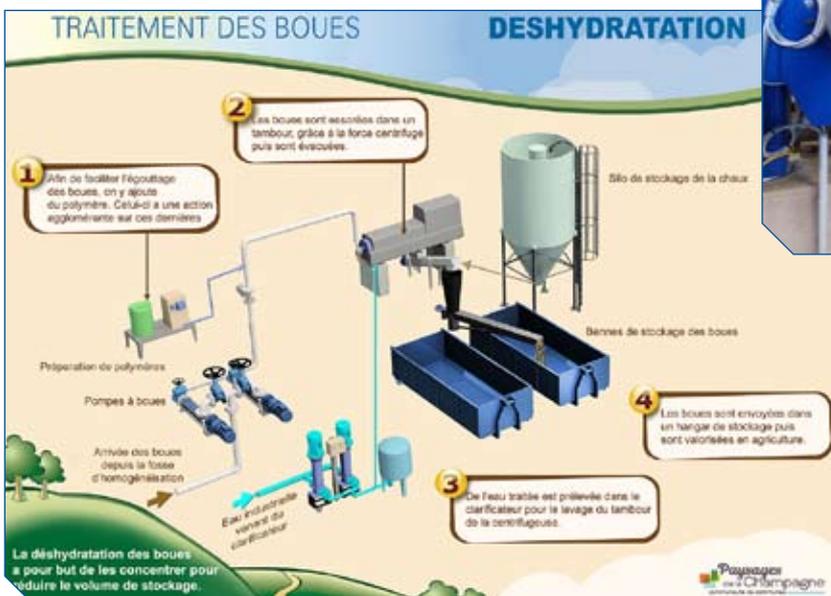


2. Le bassin biologique ou bassin d'aération : c'est là qu'est traitée la pollution carbonée, azotée et phosphorée grâce à un traitement biologique et physico-chimique. L'apport d'oxygène permet le développement des bactéries responsables de la dégradation de la pollution, on obtient ce qu'on appelle la «boue».



3. La clarification : la boue est envoyée dans un dernier bassin, le clarificateur, permettant de séparer l'eau traitée des boues créées dans le bassin d'aération.

4. Après contrôle, l'eau traitée est ensuite envoyée vers la rivière Marne en passant sous la voie SNCF.



5. La déshydratation : les boues sont déshydratées par une centrifugeuse pour réduire le volume de stockage dans le hangar dédié à cet usage. Enfin, elles sont chaulées, afin de pouvoir les épandre en agriculture.

MARCHÉ DE NOËL

Le 14 décembre, dans notre rue commerçante et sur la place de Luxembourg, les élus municipaux de la commission « animations », ont eu le plaisir d'organiser un marché de Noël.

Avec 20 exposants présents, chacun a pu découvrir une variété de produits artisanaux et de belles idées cadeaux pour les fêtes. Il était possible de déguster une boisson chaude accompagnée d'une crêpe dont les bénéfices ont été reversés pour l'oeuvre des pupilles pour les orphelins des sapeurs-pompiers de France.

Un circuit de karts à pédales a été mis gracieusement à disposition des enfants et des promenades en calèches offertes, leur permettant ainsi de s'amuser dans un joli cadre festif. Il était possible de faire une photo Lutin avec son téléphone portable. La présence du Père Noël et de la mère Noël a enchanté les visiteurs et les enfants ont eu l'opportunité de se faire prendre en photo avec eux. Les photos ont été développées par un photographe et représentent un souvenir inoubliable pour eux et leurs familles.

Cette journée fut un succès grâce à l'implication des exposants, du Conseil municipal et de tous ceux qui ont contribué à faire de cet événement un moment de partage et de convivialité malgré le froid.



Merci à tous d'avoir participé ! Rendez-vous à la prochaine édition !



UNE VISITE PARTICULIÈRE À L'EHPAD

La visite du Père et de la Mère Noël à l'EHPAD a été un événement joyeux et festif qui a apporté de la magie.

Cette visite a égayé le quotidien des personnes âgées et leur a offert un moment de convivialité et de partage.

Elle a également permis de renforcer les liens entre les résidents, le personnel et les familles en créant une atmosphère chaleureuse.

Parmi les résidents, une mamie, les yeux remplis de larmes, les a regardés, émue par la bienveillance de cette visite festive.



LES ARBRES DU PARC

Le 12 décembre 2024, les élèves de CP de l'école élémentaire du Gault se sont déplacés dans le parc du château. Ils sont venus prendre la pelle et l'arrosoir, pour planter de nouveaux arbres avec Fabrice Rime, responsable des espaces verts du parc : Un cèdre bleu (*atlantica glauca*), un hêtre (*fagus pourpre pleureur*), un magnolia, un chêne vert (*quercus ilex*) et un albizia.

Il s'y trouve aussi un nouveau tulipier du japon (*liriodendron tulipifera*). Ceux-ci remplacent les peupliers morts, coupés car ils devenaient dangereux pour la sécurité des promeneurs.

Les enfants ont aussitôt manifesté leur enthousiasme et certains ont exprimé leur connaissance de la nature : « ils sont plantés en hiver car en ce moment ils n'ont pas de feuilles ». Fabrice insistait sur l'importance de faire cela pour eux et avec eux. Il leur a dit « nos parents ont aussi, à leur époque, planté les arbres pour que nous vivions aujourd'hui entourés par ces espaces verts. Dans une quarantaine d'années, ces arbustes que vous mettez en terre seront adultes ». Malgré un terrain gras après les dernières averses, les enfants se sont adonnés volontiers à cette tâche en plein air.



L'adjointe à l'environnement, Annie Galby, précisait aux enfants que l'arbre est essentiel et vivant, et que leur rôle à présent sera d'en prendre soin. Ils améliorent la qualité de vie des habitants. Le fait de participer à ce travail leur permettra un attachement à la nature durable.

Monsieur le maire, qui était présent, a remercié vivement les enseignants des 2 classes de CP, les accompagnateurs et les élèves. Cette occasion a représenté un bon support pédagogique pour l'éducation à l'environnement.

Chaque enfant est reparti avec une barquette de 6 pâquerettes produites par le Comité de Fleurissement de Dormans et ses Hameaux (CFDH).

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



En participant au projet « 100 baby-foots pour les écoles », et grâce au mécénat d'un parent d'élève, le foyer de l'école élémentaire a été doté de la rentrée de septembre d'un baby-foot qui fait la joie des petits... et des grands !

LES 13 QUARTIERS DE DORMANS EN 1760

Dormans était autrefois divisée en treize quartiers « intra » et « extra-muros ». 13 plans, un par quartier, furent dressés vers 1760, juste après l'aménagement de la traversée du bourg par la route royale de Paris à Châlons et Metz par Dormans. On nous dit que « le 4ème plan, celui du faubourg de la Marne manque (nous ne savons pas si les 12 existent encore). C'est un véritable cadastre. » Nous avons un commentaire sur ces quartiers qui semble avoir été rédigé vers 1830.

L'ensemble de 13 quartiers couvre une superficie de l'ordre de 13 ha. Ils ont été mesurés pour chacun des plans « selon la mesure de Dormans qui est de 12 pouces par pied, 20 pieds par verge et 100 verges par arpent ». La taille des quartiers est variable, entre 30 ares pour le quartier des Fossés le plus petit et 1,9 ha pour le plus grand, le Faubourg de Marne.

Ne disposant pas des plans originaux, nous avons retracé sur le fond de plan du cadastre napoléonien (1830 environ) source Archives de la Marne, les délimitations des 13 quartiers.

1^{er} Quartier : La Ville

Limites : au midi, le parc de la basse-cour du château, au nord, la grande rue dudit faubourg, au levant, la place et la rue de l'Auditoire et encore par la lune du château, au couchant par le chemin des Bâches conduisant au Gault.

Ce quartier est situé entre les propriétés du château d'alors, plus étendues et la rue du Faubourg même. Celle-ci était alors la route la plus importante de la ville, reliant celles de Châlons et celle de Paris. Il s'y trouvait 2 tuileries, 2 tanneries, 2 mégisseries.

Sur le chemin dit des Bâches conduisant au Gault, et proche de l'ancienne chaussée royale était encore une croix dite de St-Sébastien.

La croix St-Hippolyte patron du quartier, puis de la ville se trouvait près de la maison natale de Jean Vittement (elle a traversé la rue pour être où elle est aujourd'hui).

Il y a deux ruelles : la ruelle des tanneries et au milieu du Faubourg de Chavenay, la rue et cour du brochet en 1666, un siècle plus tard, c'étaient la rue et la cour de l'épée.

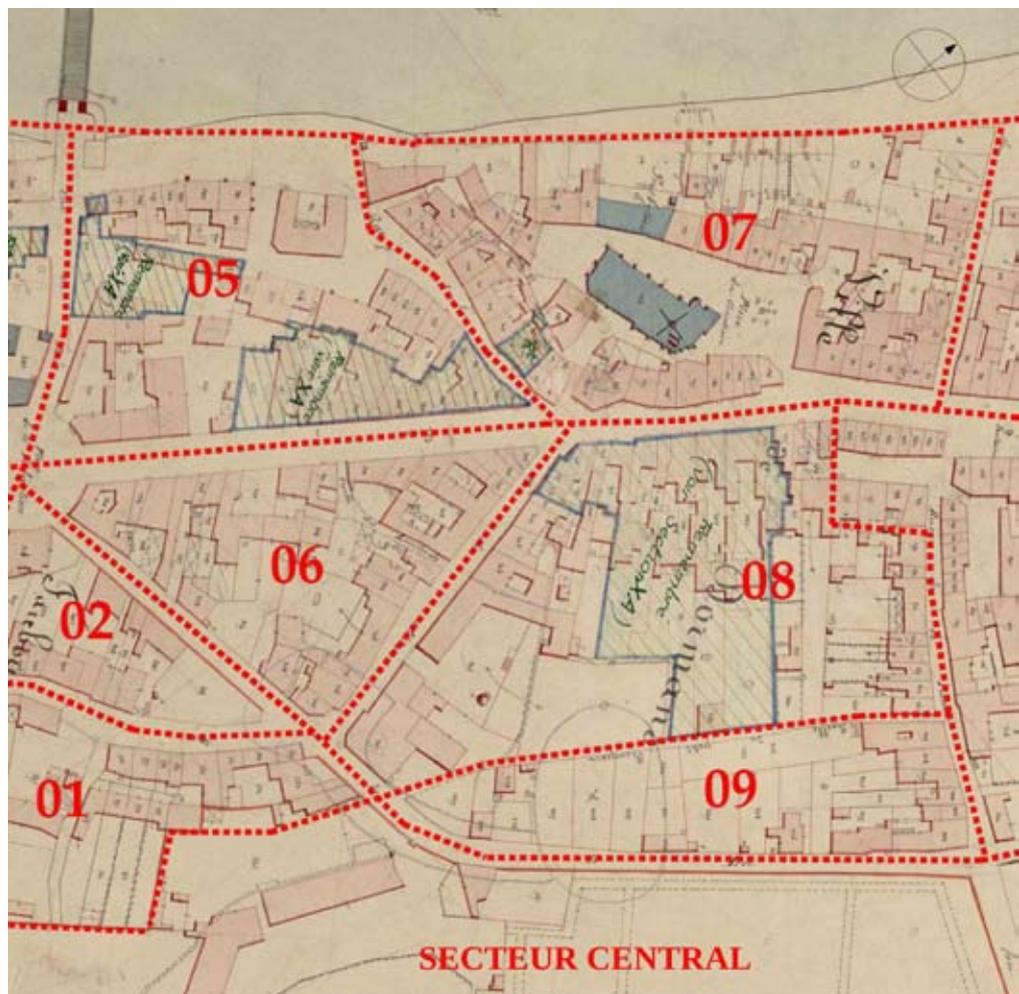
La place de l'Auditoire (le tribunal de justice) est le carrefour où aboutissent la rue du château (Carnot), la rue des fossés, nommée plus tard rue de Pologne ou encore Grands Remparts du Midi (Gambetta), la rue du Faubourg de Chavenay.

La lune du château c'est la place (pl. Pruche) qui se trouve devant la grille (actuellement en bas de la rue du château). Une chaussée conduisait en ligne droite de la grille à la façade du château.

2^{ème} Quartier : Quartiers des Fossés

Limites : au midi, la grande rue du faubourg de Chavenay où passait la grand'route, au couchant, la rue St-Jacques, descendant de la croix St-Hippolyte à la place Dauphine (rue de la Fédération) ; au levant, la rue des fossés comprise entre la place Dauphine (pl. Ch. de Gaulle) et celle de l'Auditoire.

Il n'y avait pas une seule maison donnant sur la rue des fossés mais seulement sur le Faubourg de Chavenay et 2 au tournant sur la rue St Jacques, dont une auberge.



3^{ème} Quartier : Quartier de St Jacques

C'est le 3^{ème} et dernier quartier du Faubourg de Chavenay.

Limites : au midi, la grande rue dudit faubourg prolongée par le chemin du susdit faubourg. Au nord par la rue du marché aux chevaux reliant la Lune du rû à Prés et la place Dauphine (av. de Paris). C'est la route nouvelle dite aujourd'hui Faubourg de Paris à partir de l'Hôtel de Ville. Au levant, la rue St-Jacques et la place Dauphine ; au couchant le chemin de l'ancienne chaussée au port qui mène au port au bois actuel (rue du magasin).

Ce quartier n'avait encore à cette époque aucune maison sur la grande route qui venait d'être percée mais seulement dans la partie haute sur la rue St-Jacques et sur le faubourg de Chavenay jusqu'à la ruelle actuelle qui en descend sur la route et qui n'est dénommée car elle n'existait pas en tant que ruelle ; au-delà de cette ruelle il n'y avait qu'une grange.

4^{ème} Quartier : Quartier du Faubourg de Marne ou des Mariniers

Limites : Borné par la route actuelle (av. de Paris), la rue St-Nicolas descendant au bac (rue du pont aujourd'hui), la Marne et la rue dite aujourd'hui rue du Magasin.

Sur ce côté, à cette époque le château n'existait pas (la Gravoise) et il n'y avait que 2 ou 3 constructions isolées, une tuilerie et la maison du garde port. Une usine d'alcool de bois y fut construite en 1795 sur le terrain qui sera plus

tard rattaché à celui de la Gravoise. La rue du Faubourg de Marne était dite Grande Rue du Faubourg de Marne.

Ce 4^{ème} Quartier était le plus beau, le plus riche avec les plus belles maisons. C'était aussi le quartier le plus animé avec la présence de nombreux bateliers. Il y avait la maison du Garde-Pont.

Place Dauphine, la fin de la construction de la caserne de la maréchaussée (devenue l'Hôtel de Ville), fut le signal pour le commencement du Faubourg de Paris. La plus grande partie des maisons ne datent que d'à partir de 1820 ; il y avait une double rangée d'arbres qui partaient de la place Dauphine jusqu'à la Lune du ru à Prés.

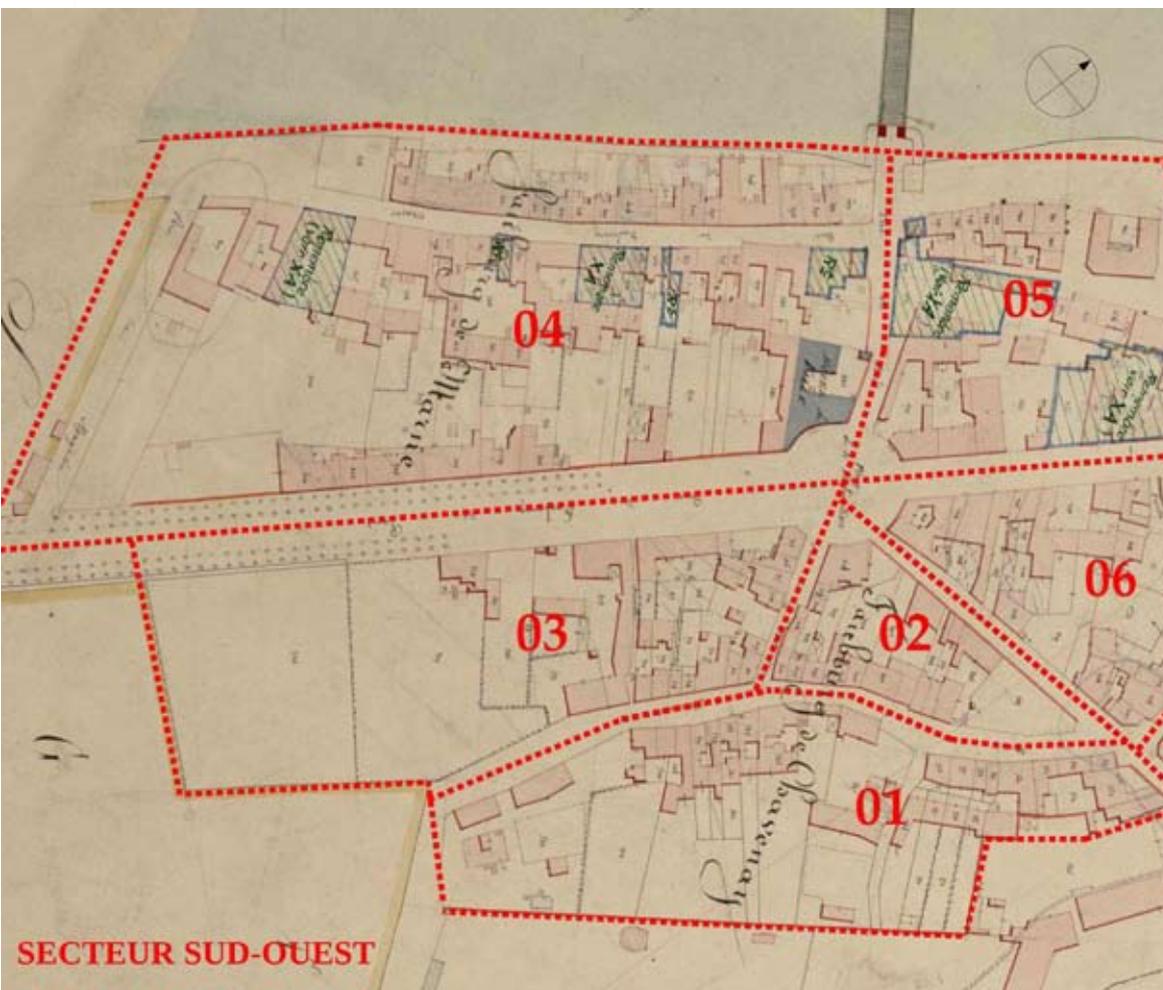
5^{ème} Quartier : Contenant le Fief de la Tour, la place

et l'hôtel des Maillets, la

Porte St-Nicolas et le bac. Limites : Au midi, la rue Dauphine conduisant de la place de ce nom à la place de la Couronne ; au nord, la rivière Marne et le quai St-Nicolas ; au levant en pointe, la rue d'Enfer ; au couchant, la rue St-Nicolas ou du bac.

Ce quartier a beaucoup changé grâce à la route nouvelle. Sur le plan établi avant la route en 1755, on voit que la place Dauphine n'avait encore aucune habitation excepté une au bout de la rue de l'Huilerie

Le Fief de la Tour occupait à lui seul la presque totalité de ce quartier et était borné par la rue du Bac, la rue Dauphine, la rue des dixièmes, la rue de la Tour derrière les Maillets et le cul de sac des Maillets, dit ensuite ruelle des pauvres. Il contenait un grand jardin qui donnait jadis sur les fossés et remparts de la rue du Bac séparé à peu près au milieu dans le sens de cette rue par un mur et une grande dite la grange des Dixièmes ou grange aux Dîmes où l'on entreposait le produit de celles-ci.



Se trouvaient dans le quartier : en haut de la rue d'Enfer, près de la Place de la Couronne, une tour de garde, vestige des remparts du XIII^e siècle. Au centre de la place des Maillets se trouvait l'hôtel du même nom ainsi qu'une croix. Un relais aux chevaux était à l'entrée de la ruelle aux Dîmes dans lequel on pénétrait par une voûte. M. Pidoux y tint la première poste aux lettres. L'Hôtel du Louvre, était au coin de la place et la rue Dauphine (rue du gl Leclerc), on y voyait aussi la maison de la Sirène.

6^{ème} Quartier : Port Mahon

Limites : la rue Dauphine au nord, au levant, la rue du château (r. Carnot), au midi, la rue des fossés.

Ce quartier s'appelait avant « des Lombards » ou « de la Licorne » parce qu'une maison arborait cet animal à son portail. Le terme des Lombards lui venait de la présence de prêteurs Lombards établis dans la ruelle de ce nom, lesquels étaient comme les banquiers d'alors. M. Petrement y installa l'hôtel de la Couronne en souvenir du passage de Louis XIV, lequel fut suivi de la construction d'un beau dallage en forme de couronne financé par M. Duval, d'où le nom de la place de la Couronne.

Le nom de Port Mahon aurait été donné selon les uns parce qu'un tonnelier, M. Marceau, l'habitant sous Louis XIV, aurait commandé du vin de Minorque (Port Mahon est le port principal de l'île de Minorque) lors de l'avènement de Philippe d'Anjou au trône d'Espagne.

Selon les autres, ce serait après la victoire de Port Mahon en 1756 (bataille navale gagnée par la flotte de Louis XV contre les anglais).

7^{ème} Quartier : l'Église

Limites : de la Couronne à la Marne en longeant fief de la Tour par la rue d'Enfer ; rue Jean de Dormans et la rue de la Poterne.

Outre l'église St Hippolyte, s'y tenaient le vieux cimetière, le Moulin d'en Bas, la maison des Soeurs, celle du Curé desservant, du Bedeau ; l'immeuble Hospitalier du Bon Pasteur, propriété du bureau de charité, l'Auberge de la Fleur de Lys.

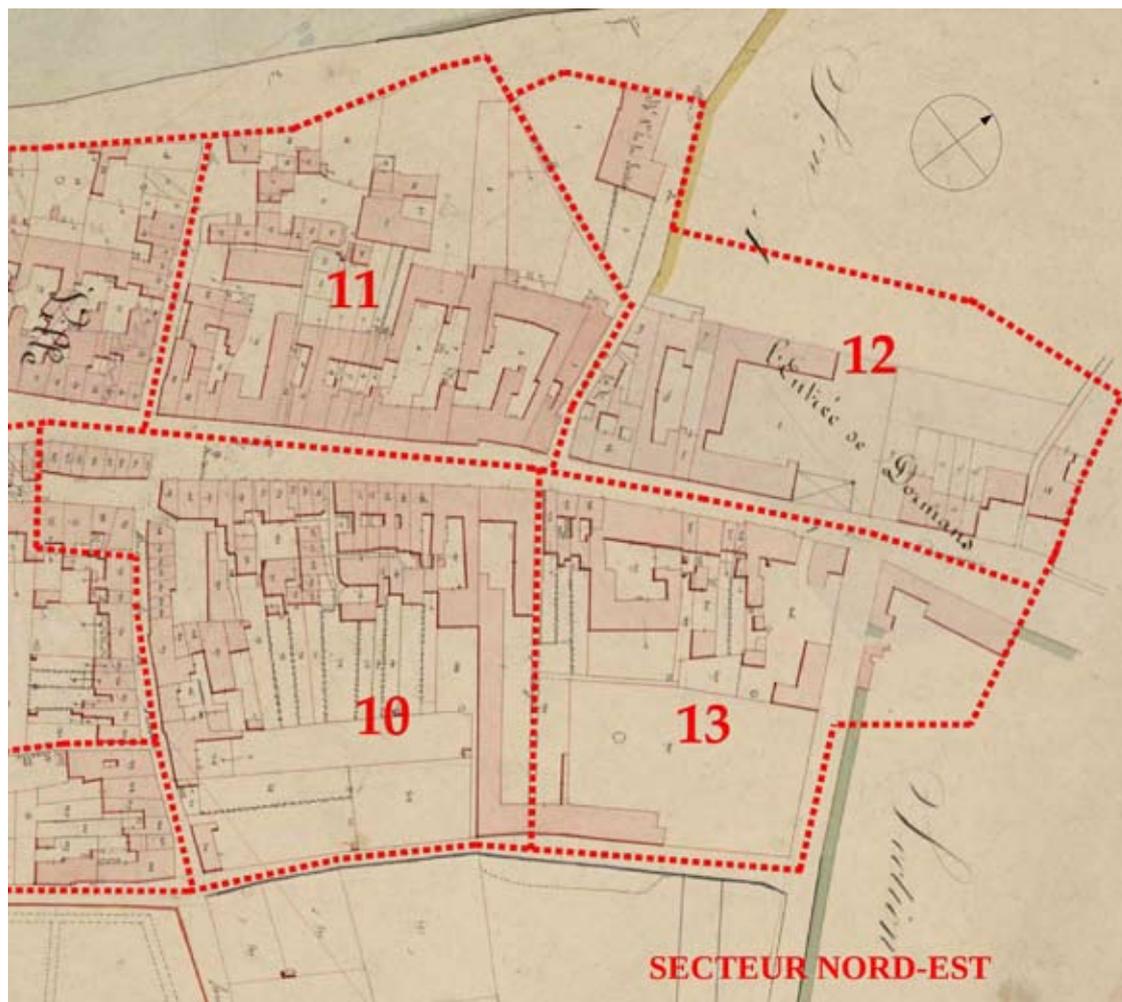
Une fontaine y existait (toujours visible), ainsi qu'une croix érigée à l'entrée de la nécropole, laquelle enlevée en 1793 fut restaurée en 1823 pour être transférée au nouveau cimetière (le monument aux Morts est au même endroit). Une ruelle allait du parvis vers la Marne avec des marches (passage des Degrés).

8^{ème} Quartier : Le Fief de l'Ange

Limites : Rue Jean de Dormans, rue du Château, des Petits Remparts ou des Fusiliers, rue de la Pissote ou de l'Arquebuse, impasse des Barbeaux.

Comme celui de la Tour, ce quartier était jadis propriété propre du châtelain. Le Petit Collège y était bâti. Le Fief de l'Ange devint par la suite la propriété de la famille Delalot et de M. Charles Denizet.

On y voyait vers le Château le pressoir de Mme de Brou, propriétaire dans la région et la résidence de M. d'Ancienville qui fut député aux Etats Généraux. Le rû du Saint issu de l'étang du château y passait puis traversait le fief de l'ange et le quartier de l'Église pour alimenter le Moulin d'en Bas.



9^{ème} Quartier : Le Château

Limites : Rue des Grands Remparts, rue des Fusiliers (Petits Remparts), rue de l'Arquebuse (Jules Lefèbvre).

C'était un quartier plutôt restreint comme celui des Fossés qu'il bordait lui aussi vers le Nord-Est.

On y trouvait le jardin des fusiliers, proche des mégisseries Duval et Clouet. Le chemin qui montait vers le Moulin d'en Haut s'appelait « chemin de la fontaine Boudé ou de Sainte Eulalie » parce qu'il menait à cette chapelle sur le côté du parc du château.

10^{ème} Quartier : Le Tabernacle ou l'Arquebuse

Limites : Ce quartier se situait à gauche en montant la rue de l'Arquebuse avec en plus, les cours des Barbeaux et des Gasniers.

Il comportait l'hôtel de l'Arquebuse, celui du « Suisse » appelé le « Tabernacle » et son jardin où s'entraînaient les arquebusiers. Une halle fut achetée en 1735 par le prince de Ligne et démolie par la suite pour faire place à un marché, installé plus bas vers l'hôtel du Grand Cerf.

Une croix placée sur la fontaine existant alors fut par la suite transférée au carrefour des Varennes.

11^{ème} Quartier : Les Bons Enfants

On disait aussi le quartier de la « Fosse aux Chevaux » car il jouxtait au Nord, au bord de la Marne le lieu aménagé (sommairement) pour baigner les chevaux.

Limites : Il englobait les rues et ruelles entre la rue de la Poterne, la Marne, la rue de l'Abreuvoir (gare) et la grande rue.

La poste y était tenue avant la révolution par M. André Vallin ; l'Auditoire tint séance dans un immeuble près du « Grand Cerf ». En venant de la berge, on voyait la rue et la place des Vigneux au bas de la Poterne.

Au coin de la rue de l'Abreuvoir, un mur était édifié devant une auberge et un hôtel dont il ne reste plus que les vestiges. C'était un quartier mi-citadin mi-champêtre.

12^{ème} Quartier : Le Faubourg de Châlons (bas)

On le nommait aussi « le Point du Jour ».

Limites : entre la Prairie aux Oisons et la rue du Faubourg même, limité par le Clos Rigault et la rue de l'Abreuvoir, faisant suite au précédent.

On y trouvait l'hôtel du Soleil d'Or, la petite Poste, les auberges du point du Jour et de l'Avant-garde.

13^{ème} Quartier : Le Faubourg de Châlons (haut)

Limites : Dernier quartier avant les champs, entre la rue du Faubourg, la ruelle des Arquebusiers, le chemin de la croix Saint-Roch.

A l'angle de la maison Tricot, bien connue des anciens dormanistes, dans le quartier de la « Courte Soupe », comme on disait autrefois, il existait une croix dédiée à St-Roch.

On y chomait le 16 août en son honneur et les quelques habitants offraient le même jour, le pain bénit comme on faisait en d'autres quartiers le 12 février, jour de la Sainte Eulalie, petite sainte fort populaire dans la région.

D'autres lieux non compris parmi les treize ont encore leurs souvenirs.

Le Gault au haut duquel fut édifié le château d'eau. Bien connu pour ses eaux et jardins fertiles.

Le quartier du Jard où l'on se promenait sous les ombrages des grands arbres du « rû à Prés », lequel, entre les troncs séculaires, était le rendez-vous des danseurs de polka et de gavotte. A l'entrée de Dormans, on peut voir encore ces arbres formant berceaux.

La Maladrerie (10-11^{ème} siècles)

A Dormans, comme dans tous les gros centres, il y eut une maladrerie. Ces établissements furent une nécessité. Dès l'an 829 il y eut en France des maladies pestilentielles. On y enfermait les pestiférés. Celle de Dormans se trouvait hors de l'enceinte fortifiée, au Nord, non loin de la Marne, au-dessous du hameau disparu de Savigny.

BRÈVES ASSOCIATIVES

LA CONFRÉRIE DE LA CAROTTE par Virginie Goeveling

Pour sa 5^{ème} édition du Salon du Livre, du Disque et du Jeu, La Confrérie de la Carotte vous donne rendez-vous au château de Dormans les 22 et 23 mars prochains.

Une petite mise en bouche avant notre grand rendez-vous de juillet.

Venez à la rencontre d'une quarantaine d'auteurs en tout genre en dédicace. Vous pourrez échanger sur les différents univers et connaître les créateurs de vos futures lectures.

Si vous êtes également passionnés de jeux de rôle ou autres jeux ludiques, vous pourrez partager et participer à des parties dans la salle de garde grâce à notre partenaire « La Petite Malle d'Apolline » et enfin pour les amateurs de CD et autres vinyles, vous pourrez trouver quelques perles rares et autres albums collectors auprès de nos revendeurs sous notre chapiteau.

Un petit creux pendant votre visite ? Pas de problème, notre association est là pour vous proposer une petite restauration et buvette sur place. Alors rendez-vous au château de Dormans les 22 et 23 mars prochains pour les « Carottes se livrent en Dormans ! »



DORMANS COWORKING par Philippe Dumont

Afin de diversifier son offre, le Dormans Coworking vient d'investir dans 2 ordinateurs qui sont opérationnels depuis 3 mois. 2 autres ordinateurs viendront compléter cette offre courant mars 2025, ainsi que quelques équipements de bureautique afin de démarrer une activité de cyber espace.

Cet espace est également dédié aux jeunes des collèges que nous accompagnons dans la rédaction de leur rapport de stage d'observation en entreprise. Cet accompagnement consiste à les aider dans l'utilisation des logiciels de bureautique, à les suivre dans la présentation des documents. Nous mettons également à disposition le matériel, imprimante, reliure et couverture afin de rendre un document présentable.

Nous souhaitons par cette initiative, en plus du soutien, faire découvrir l'esprit du Coworking aux nouvelles générations et peut-être créer des vocations.

MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE par Thierry Accaries

Les activités culturelles, sportives ou artistiques de la MJC ont repris depuis le 9 septembre 2024. Avec quelques nouvelles activités : « gym sur chaise » et « anglais conversation ».

La compagnie du « Théâtre du Lavoir » de la MJC vous convie aux représentations de sa nouvelle pièce « Les caprices d'Eugénie », comédie en 2 actes d'Isabelle Oheix.

Synopsis : Au diable les bonnes manières et le politiquement correct, la septuagénaire Eugénie veut s'amuser ! Et quoi de plus distrayant que de faire tourner en bourrique une fille et un genre confortablement installés dans leur petit univers bourgeois ?

Les représentations auront lieu les samedi 8 mars à 20h30, dimanche 9 mars à 15h00 et les vendredi 14 et samedi 15 mars à 20h30 à la salle des fêtes.

Le groupe enfants/ados de l'activité « Théâtre » se produira le mercredi 28 mai 2025 à 18h00 à la salle des fêtes.

Une exposition peinture/aquarelle, peinture sur porcelaine et modelage sur argile aura lieu au cours du fleurissement au château de Dormans les samedi 26 et dimanche 27 avril 2025.

L'équipe d'animation composée de salariés et de bénévoles fera en sorte de vous réserver le meilleur accueil pour faire un essai dans l'une des activités de votre choix en fonction des places disponibles.

N'hésitez pas à nous contacter soit par mail : mjc-dormans@wanadoo.fr ou par tél au 06 79 03 82 46.



MUSIQUE MUNICIPALE par Muriel Brion

Chaque année, la Musique Municipale de Dormans honore sa patronne, Sainte Cécile, à l'occasion d'une messe à Dormans suivie d'un vin d'honneur et d'un repas.

Dimanche 17 novembre dernier fut aussi l'occasion de remettre à nos musiciens, en partenariat avec la Confédération Musicale de France, une médaille et un diplôme valorisant la longévité de leur parcours musical :

- Yoan Boeuf, médaille des 20 ans
- Christian Coudry, médaille vétérane des 50 ans
- Anne-Lise Dermey, médaille des 25 ans
- Alain Douchet, médaille des 50 ans
- Grégoire Henry, médaille des 20 ans
- Cyril Lafontaine, médaille des 40 ans
- Patrice Lemaire, médaille vétérane des 55 ans
- Cynthia Lhotel, médaille des 15 ans
- Christelle Maurice, médaille des 40 ans
- Emma Picart, médaille des 15 ans
- Cécile Sablon, médaille des 5 ans
- Grégory Veignie, médaille des 40 ans
- Jocelyne Viellard, médaille des 25 ans



C'est avec beaucoup d'émotion que j'ai remis à Claude Picart la médaille étoile vétérane pour plus de 65 ans au service de la Musique Municipale de Dormans.

Arrivé sur les rangs à la fin des années 1950 avec son saxophone, Claude est passé rapidement au trombone. Les répétitions du vendredi soir et sorties de musique ont toujours été pour lui des moments de franches rigolades avec ses copains musiciens. Musicien confirmé, il a dirigé notre harmonie de 1997 à 2002. Alors, merci Claude pour ta présence et ta fidélité à notre Musique.

La Musique Municipale poursuit ses concerts à l'extérieur de Dormans. Après un passage par Sainte Gemme le 14 décembre dernier, l'harmonie a eu l'honneur

d'être invitée dimanche 26 janvier au concert du nouvel an organisé à Sainte Ménéhould par l'harmonie Argon'Notes. Un échange musical réussi et de grande qualité.

La Musique Municipale donnera son concert de printemps à Dormans à la salle des fêtes le dimanche 6 avril prochain à 15h.

Vous pourrez également nous retrouver dans les hameaux de Dormans pour notre traditionnelle randonnée musicale : le dimanche 4 mai avec un départ de Soilly à 9h.

Vous souhaitez jouer de la musique en harmonie ? Nous répétons au 35 rue Dumont Belcourt à Dormans chaque vendredi soir de 19h à 20h30.

Contacts : Grégory Veignie, directeur : gregory.veignie@orange.fr

Muriel Brion, présidente : brionmuriel@orange.fr



ÉCOLE DE MUSIQUE par Muriel Brion

Depuis la rentrée de septembre 2024, l'école de musique se situe rue du Maréchal Foch à Dormans. Ces locaux, prêtés par la commune, accueillent les cours d'éveil et de formation musicale, les cours de saxophone, clarinette, flûte, piano, guitare et trompette. Seuls les cours de batterie et de piano, pour des raisons techniques, sont encore dispensés rue Dumont Belcourt.

Cette année, les effectifs de l'école de musique sont en hausse. Un deuxième cours de solfège de 1^{ère} année a même été ouvert. Les professeurs d'instruments ont tous vu leur nombre d'élèves augmenter.

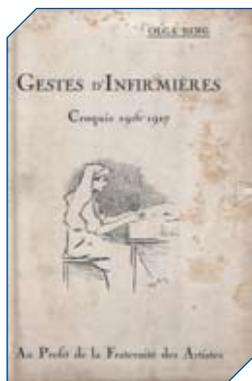
Autre nouveauté, l'école de musique a délocalisé son audition de Noël à l'église de Sainte Gemme le 14 décembre dernier, en collaboration avec l'association pour la sauvegarde du patrimoine de Sainte Gemme. Malgré la fraîcheur des lieux, les parents et les élèves ont répondu présent. L'audition a été suivie par un concert de la Musique municipale de Dormans.



L'école de musique, qui accueille les enfants comme les adultes, organisera son audition de fin d'année le samedi 14 juin 2025 après-midi à la salle des fêtes de Dormans.

Pour tout renseignement concernant l'école de musique :
Grégory Veignie (gregory.veignie@orange.fr) ou
<https://www.dormans.fr/associations/>

MÉMORIAL DE DORMANS 1914-1918 par Christine Galopeau de Almeida



Carnet de croquis dont la copie est feuilletable par les visiteurs

Lorsque vous montez tout en haut du parc du château, après avoir gravi le grand escalier du Mémorial, vous pouvez visiter non seulement les différents lieux du site, mais aussi les deux salles d'exposition.

Celles-ci ont commencé à être enrichies d'objets issus de la « Donation Robert Lété ». Les héritiers de ce viticulteur qui a vécu une partie de sa vie au Chêne la Reine sont venus proposer à notre association une partie de sa collection d'objets et documents divers sur la 1^{ère} guerre mondiale.

La commune en est devenue propriétaire et l'association est chargée de la mettre en valeur. L'inventaire est en cours d'achèvement et des vitrines sont déjà installées sur le thème des « soins aux blessés ».

La famille Lété a été reçue en novembre dernier au Mémorial et a pu se rendre compte que nous avons tenu notre promesse.



Une partie des mannequins en costumes

Nous envisageons d'autres sujets pour les années à venir comme l'aviation et nous modifierons nos vitrines actuelles avec d'autres objets issus de cette donation.

La saison 2025 commencera le samedi 5 avril avec de nouvelles expositions temporaires.

Vous trouverez les détails sur notre site internet :
<https://www.memorialdormans14-18.com/>

Nous participerons à la **Nuit Européenne des Musées samedi 17 mai** avec une ouverture exceptionnelle de 21h30 à 23h30.

Vous pourrez (re)découvrir le Mémorial de nuit avec des visites guidées gratuites à 21h30 et 22h30 ou simplement vous promener sur le site.



La famille Lété découvrant la mise en valeur d'une partie de la donation Robert Lété

COMITÉ DE FLEURISSEMENT DE DORMANS ET SES HAMEAUX par Fabrice Rime

Le 15 janvier dernier, le Comité de Fleurissement de Dormans et ses hameaux a réuni tous ses membres autour de la traditionnelle galette des rois.



L'occasion de se réunir pour la première fois de l'année, mais aussi de s'organiser pour la gestion des saisons à venir et pour vous proposer différents évènements, grâce à l'enthousiasme de ses membres.



Comme chaque année depuis bientôt 25 ans, se sont plusieurs milliers de plants qui sortent des serres municipales et qui embelliront les massifs de notre commune et nos hameaux.

Les semis, qui ont commencé à partir du 10 février aux serres municipales du parc du château de Dormans, puis le repiquage, mobiliseront de nombreux bénévoles, aussi bien en semaine que le week-end.

Le Marché aux Fleurs se déroulera les 26 et 27 avril au château de Dormans. Les ventes de plantes, de fleurs, les dons et les adhésions, permettront de financer l'achat des graines, des bulbes, du terreau et autres besoins matériels pour la prochaine année.

Les bénévoles du Comité participent aussi à l'animation d'Ateliers de jardins avec les scolaires de Dormans.

Pour nous soutenir, nous accorder quelques heures ou simplement nous rendre visite, n'hésitez pas à nous contacter au 06 27 49 70 18.

ANCIENS COMBATTANTS CATM-OPEX par Nathalie Renard

La présidente de l'association des anciens combattants de Dormans/Châtillon, Mme Renard Savoye Nathalie ainsi que son bureau ont organisé les vœux 2025 afin de rassembler ses membres autour d'une galette et le verre de l'amitié avec la présence de Maxime Michelet, député, de Françoise Férat, ancienne sénatrice, d'Eric Rochette (ONAC de Châlons en Champagne), des maires des deux cantons ainsi que la gendarmerie et les pompiers.

Une pensée à ceux qui n'ont pas pu y assister où ceux qui, hélas, nous ont quittés.



De g. à dr. : Félix Cecchini, trésorier-adjoint, Mélanie Berjot, présidente de l'AJT, Michel Soyeux, président du DCCV et Patrick Guillemot, vice-président du DCCV

DORMANS CHAMPAGNE CYCLO ET VTT par Michel Soyeux

Le 8 décembre 2024, Michel Soyeux, président du Dormans Champagne Cyclo et VTT, accompagné d'une partie du conseil d'administration a remis un chèque de 186 € à l'AFM qui soutient le Téléthon.

Sur chaque inscription de leur traditionnelle randonnée « Autour de Dormans » organisée le 19 mai, 1 € a été reversé.

Cette opération sera renouvelée à leur prochaine organisation le 18 mai 2025.



SPORTING CLUB DORMANS par Natacha Foilliot

Affilié à la Fédération Française de Football et fondé en 1909, nous sommes un club historique et l'un des plus anciens de la Marne. Le Sporting Club Dormans est un acteur majeur dans le domaine associatif sportif de la région et l'un des plus importants de Dormans en nombre de licenciés.

Le SC Dormans, un club de bénévoles, et composé de :

- 170 licenciés
- 1 équipe Senior
- 140 jeunes répartis en différentes équipes
- 3 arbitres en formation
- 40 dirigeantes et dirigeants bénévoles sans qui rien ne serait possible et que nous remercions vivement



Notre souhait, depuis toujours, est de partager notre passion du foot, de promouvoir les valeurs du sport, convivialité, respect, goût de l'effort mais aussi performance et bien sûr, formation des jeunes.



Notre but est aussi de permettre au plus grand nombre de nos enfants de pratiquer une activité sportive accessible et conviviale. Leur transmettre notre passion, l'amour du club et de ses couleurs, et ainsi pérenniser et assurer la continuité de nos activités.



Nous avons besoin de votre soutien et nous vous invitons à venir encourager nos équipes le week-end et participer à nos manifestations.



Nous vous donnons rendez-vous :

- vendredi 7 mars pour mardi gras (réservé aux licenciés)
- samedi 31 mai pour la guinguette du SCD au château de Dormans sur réservation
- samedi 5 juillet pour la fête du SCD au stade (toutes catégories)
- dimanche 6 juillet pour le tournoi annuel senior au stade (restauration sur place)

Le SCD est un club pour tous qui vous propose une nouvelle discipline intergénérationnelle : le **foot en marchant** (interdiction de courir et pas de contact).



Foot loisir, sport santé et bien-être. Une nouvelle facette du football. Accessible à tous, pour ne pas raccrocher les crampons ou pour découvrir et s'initier tout en s'amusant.

Renseignements et inscription :
Alexandrine Da Cunha : baudoinalalexandrine@gmail.com ou 06 47 12 05 51

JEAN BRUNEAUX



Le dimanche 29 septembre, Jean Bruneaux, figure locale de Dormans, nous quittait, emporté en quelques mois par une maladie insidieuse à l'âge de soixante-quatorze ans.

Quelques jours plus tard, lors de ses obsèques, l'église Saint Hippolyte n'était pas assez grande pour contenir tous ses proches et amis, mais pour Jean, parler d'amis était un pléonasme tant il était difficile de ne pas avoir de bons rapports avec lui.

Faisons un petit retour en arrière sur sa vie. Jean est né à Château-Thierry le 16 octobre 1949. Entouré de Geneviève, Rémy, Pascal et Denis, sa fratrie. Il fut nourri d'une éducation sans faille par Lucie et Pierre, ses parents, au cœur de Chavenay, son village qu'il n'a jamais quitté.

Professionnellement, il s'est orienté vers la viticulture au début des années 70 et avec l'aide de Françoise, son épouse, a créé sa propre exploitation qu'ils ont su ensemble faire prospérer au fil du temps : de quelques ares à plusieurs hectares. La profession su le reconnaître, puisque très jeune, il fut sollicité pour s'engager au sein de la Coopérative Nicolas Feuillatte dans laquelle il fut administrateur à différents niveaux.

Voyons un autre aspect de la vie de Jean Bruneaux : celui de ses engagements.

Sapeur-pompier volontaire pendant 44 ans

Son premier engagement : celui qu'il fait au sein des sapeurs-pompiers de Dormans le 1^{er} mars 1966. Il est alors dans sa dix-septième année !

Reprenons les propos de Christian Bruyen, lors de l'hommage qu'il lui rendit au cours de ses obsèques : « *Il les a aimés "ses pompiers" comme il le répétait, et cette forme d'appropriation témoigne bien de l'importance qu'il leur accordait. Il a tenu d'ailleurs à effectuer son dernier voyage dans sa tenue de sapeur-pompier. Le chef de corps, chef de centre, qui l'a le mieux connu, Pierre Villette, ne disait-il pas : « On l'aimait bien Jean et surtout on savait toujours compter sur lui en cas de besoin »... Jean n'a pas hésité à suivre de nombreuses formations de base (secourisme et secours routier) ou plus spécifiques (chauffeur P.L., conducteur hors chemin, réanimation ou pilote de bateau)... Il en a été récompensé par quelques médailles et une reconnaissance méritée : Médaille de la fédération au grade de Chevalier, Médaille vermeil de l'Union départementale des sapeurs-pompiers ainsi que celles successives liées à l'ancienneté, au fil de ses quarante-quatre ans de service volontaire ».*

Conseiller municipal pendant 31 ans

Un second et fort engagement public pour Jean Bruneaux parallèlement aux sapeurs-pompiers volontaires, c'est celui qu'il fit pour la commune de Dormans comme Conseiller municipal de 1983 à 2014. Au fil des cinq mandats exercés, il aura connu quatre maires, à savoir : André Barbier de 1983 à 1989, Jean Leriche de 1989 à 1995, Serge Lafon de 1995 à 2001 et Christian Bruyen de 2001 à 2014.

Revenons une fois encore sur l'avis de Christian Bruyen : « *J'ose affirmer qu'il fut apprécié de tous car il ne manqua jamais de répondre "oui" lorsqu'on fit appel à ses services, quel qu'en soit le sujet et le temps que cela pouvait lui prendre. Un véritable serviteur de sa commune. C'est lui qui était là pour sonner les cloches du Mémorial à l'occasion des cérémonies qui s'y tiennent (et ce n'est absolument pas une mission anodine). C'est lui qui avait eu l'idée de faire des oeufs sur le plat, à l'occasion de la fête de Chavenay lorsqu'elle fut sortie de l'oubli au début de ce siècle... Toujours là pour organiser les jeux du lundi sur la fête patronale, pour préparer les quatre cents colis de nos aînés, pour assurer le bon déroulement de la brocante ou de la foire Saint-Crépin... Il avait aussi ses missions préférées lors des réunions en mairie, comme sur le terrain et faisait bénéficier la commune de son expérience, comme l'entretien du patrimoine bâti de la commune ou celui du réseau routier communal (qu'il sillonnait régulièrement NDLR) et en particulier les chemins de l'Association Foncière dont il en fut également un membre actif...*

Il suivait aussi beaucoup la vie des associations, par curiosité sûrement, mais c'est aussi comme engagé par l'association de pêche la Vandoise et avec un regard très appuyé sur la Musique Municipale qu'il appréciait énormément ».

Que dire de plus ? Sinon que Jean était un invétéré bavard, mais autour de lui, régnait la chaleur conviviale qu'il savait communiquer. De lui émanait la bonté, la générosité, la serviabilité... On disait de lui que tout le monde le connaissait et qu'il connaissait tout le monde, qu'il savait rendre service à tous, sans distinction, qu'à son contact on pouvait apprendre la disponibilité et le désintéressement, une valeur qui a tendance à disparaître de nos jours. Au revoir, Jean !

MARS

- ➔ **les 8, 9, 14 et 15 mars**
THÉÂTRE
MJC de Dormans Salle des Fêtes
- ➔ **samedi 22 mars**
BAL DU PRINTEMPS
Secours Populaire Salle des Fêtes
- ➔ **22 et 23 mars**
SALON DU LIVRE ET DU DISQUE
La Confrérie de la Carotte Château

AVRIL

- ➔ **5 et 6 avril**
BRADERIE SOLIDAIRE DU PRINTEMPS
Secours Populaire Château
- ➔ **dimanche 6 avril**
CONCERT DE PRINTEMPS
Musique Municipale Salle des Fêtes
- ➔ **19, 20 et 21 avril**
RETRO-EXPO
The Vintage Outa-Team Parc du château
- ➔ **26 et 27 avril**
MARCHÉ AUX FLEURS
Fleurissement de Dormans et ses hameaux Château

MAI

- ➔ **du 2 mai au 29 juin**
MUSÉE
Cercle Historique et Culturel Dormaniste Moulin d'en Haut
- ➔ **du 4 mai au 25 mai**
32ème SALON DE PRINTEMPS
Cercle Historique et Culturel Dormaniste Moulin d'en Haut
- ➔ **jeudi 8 mai**
CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES
Municipalité Monument aux Morts
- ➔ **10 et 11 mai**
WEEK-END KUSTOM
Kustom Phoenix Château
- ➔ **samedi 17 mai**
NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES
Mémorial de Dormans 1914-1918 Mémorial
- ➔ **dimanche 18 mai**
CONCOURS DE PÊCHE À LA TRUITE
La Vandoise Étang du château
- ➔ **dimanche 18 mai**
RANDONNÉE « AUTOUR DE DORMANS »
Dormans Champagne Cyclo & VTT Parc du château
- ➔ **samedi 24 mai**
CONCOURS FÉDÉRATION
Amicale Bouliste Dormaniste Château
- ➔ **jeudi 29 mai**
BROCANTE DE L'ASCENSION
Comité des Fêtes de Dormans Parc du château

Directeur de publication : Michel Courteaux
 Comité de rédaction : Christine Galopeau de Almeida - Dominique Logerot - Jean-Luc Taratuta
 Réalisation technique : Hélène Charbonnet
 Impression : Le Réveil de la Marne - Imprimeur certifié ISO 14001 - Epervain

BAL DE PRINTEMPS
 REVIVEZ LES ANNÉES 70 À NOS JOURS
 SOIRÉE DANSAnte SALLE DES FÊTES DE DORMANS
 SAMEDI 22 MARS 2025 / 20H00
 ENTRÉE 10 €



RESTAURATION
BUVETTE
SUR PLACE

Information & Réservation 06.44.73.48.65

Remerciements



Marchés Nocturnes à Dormans
 1 DATE PAR MOIS LES VENDREDIS

AVRIL 04	FÊTE DU PRINTEMPS & ARTISANAT
MAI 02	LES ANNÉES 80' DANS NOS COEURS
JUIN 13	FAÏTES DE LA MUSIQUES !
JUIL 11	RÉTRO & VINTAGE : LA BELLE ÉPOQUE
AOÛT 01	L'ÉTÉ EN FOLIES...
SEPT. 05	DISCO PARTY
OCT. 03	FÊTE DE LA BIÈRE ET D'AUTOMNE

INSCRIPTION OUVERTE JUSQU'AU 28/03

contact@decoinnovation.fr | www.decoinnovation.fr/marchés | @decoinnovation

LA GUINGUETTE DU S.C.D

SAMEDI 31 MAI 2025
à partir de 19h30
Château de Dormans

Apéritif.
Assortiment de charcuterie fromage,
petits légumes du moment.
Et autres surprises gourmandes.
Dessert.

Tarif : 20€ Réservation avant le 23 mai
Uniquement sur réservation
Natacha Foilliot : 06.10.82.14.32
natacha.foilliot@gmail.com